



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMITÉ LOCAL DE L'AIR

Révision du PPA



09/06/2021



Les objectifs de la séance

Présenter les éléments saillants du diagnostic prospectif

Partager les hypothèses d'évolution et les objectifs cibles d'amélioration de la qualité de l'air

Lancer la concertation partenariale : la Fabrique des actions

PPA, processus de révision : finalités et planning associé

Pourquoi réviser le PPA de Strasbourg ?

- Porter une ambition à la hauteur des enjeux de santé ;
- Co – construire un plan d’actions pour respecter les valeurs limites dans les délais les plus courts possibles ;
- Tenir compte de l’évaluation du PPA 2014-2019 ;
- Agir en complémentarité avec le projet de territoire;
- Prendre en compte les évolutions réglementaires depuis 2014.

PPA, processus de révision : finalités et planning associé

Le projet de PPA

- **Un diagnostic prospectif à 5 ans**
- **Un volet de mesures réglementaires** mises en œuvre par arrêtés préfectoraux
- **Un volet de mesures volontaires** définies, concertées et portées, dans les domaines qui les concernent, par les collectivités territoriales et les acteurs locaux
- **Des outils de suivi du futur PPA**
- **Une évaluation environnementale stratégique**

Pilotage du projet : **l'équipe projet**

Avec : DREAL, ATMO Grand Est, le bureau d'étude, les collectivités territoriales,
Réunions : à chaque étape structurante du projet , soit environ 5 / 6 fois

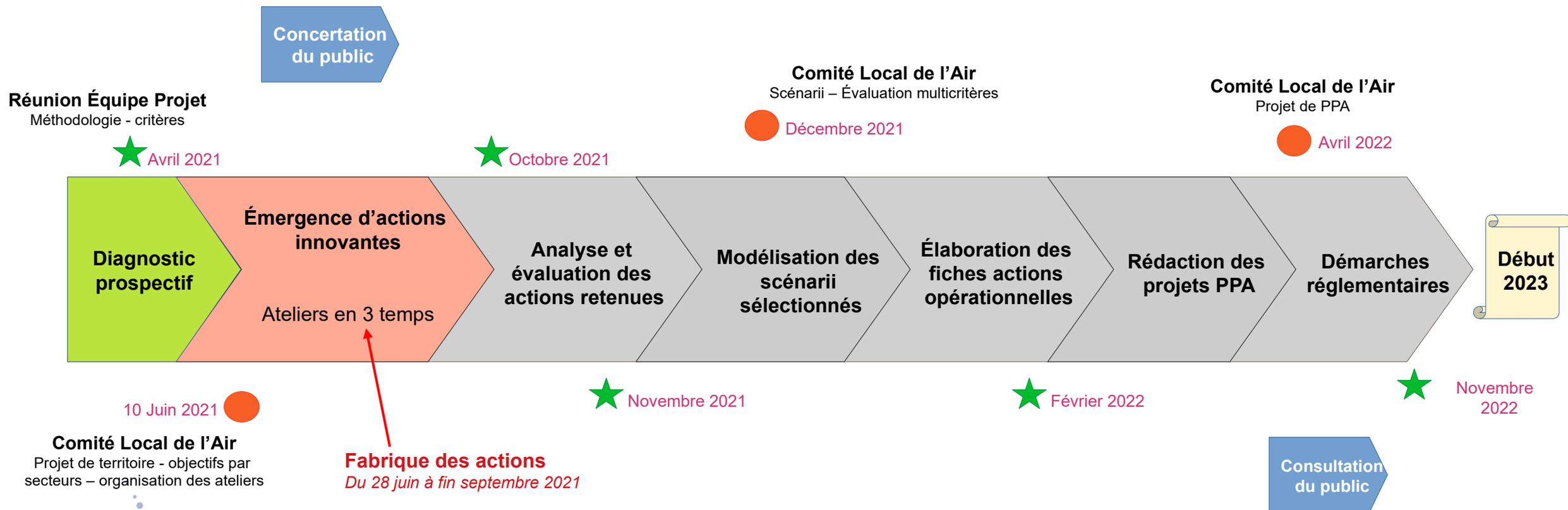
Concertation et suivi de la démarche globale : **le CLA**

Aux étapes clés de la démarche :

Avec : services de l'État, Élus des collectivités territoriales, Représentants des secteurs économiques, Associations et Personnalités qualifiées.

Réunions : lors des étapes clés (4 fois avec celle-ci), soit environ 2 fois / an

PPA, processus de révision : finalités et planning associé



Temps d'échanges



Qualité de l'air sur l'EMS



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

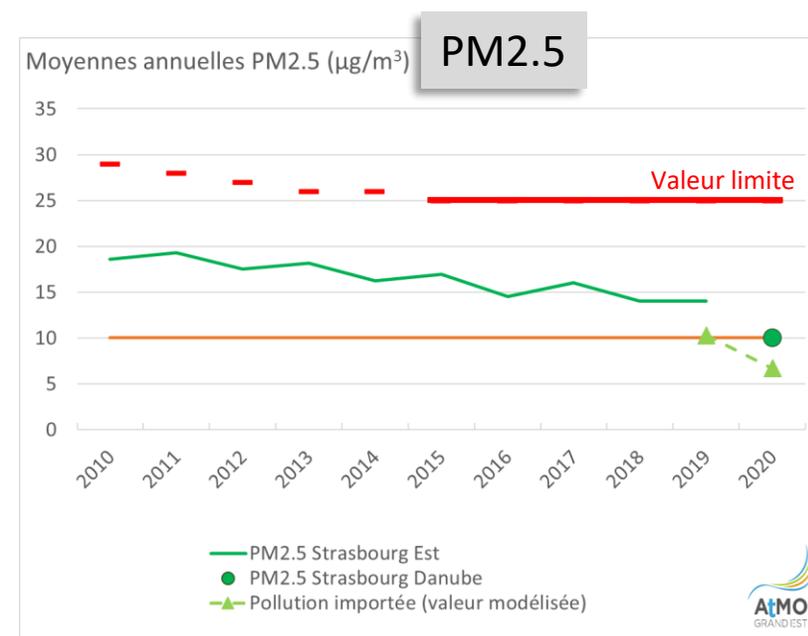
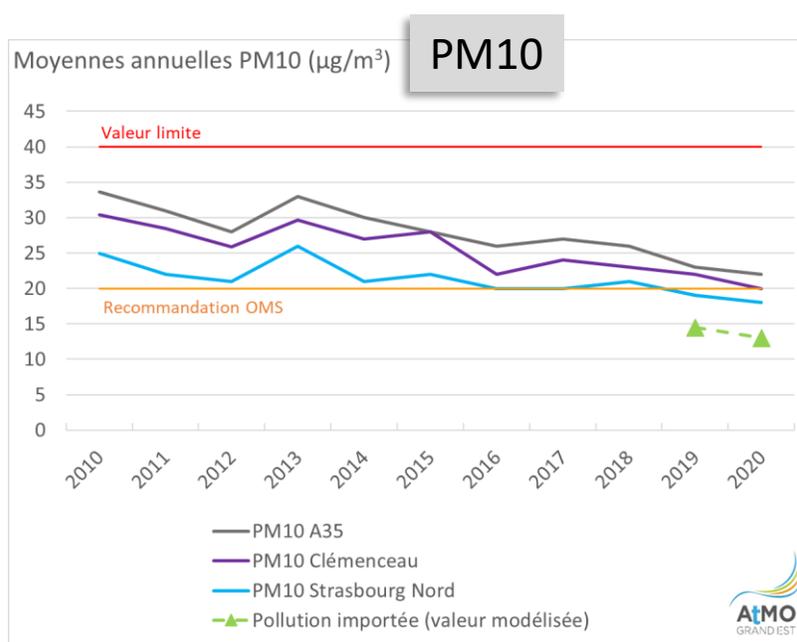
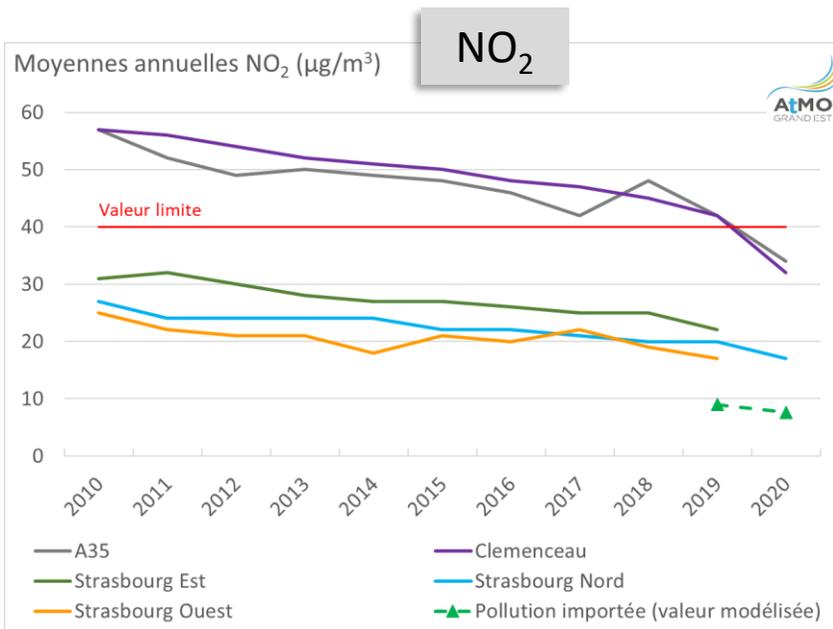
Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Comité local de l'air
10 juin 2021



Des concentrations en baisse et en dessous des valeurs réglementaires en 2020

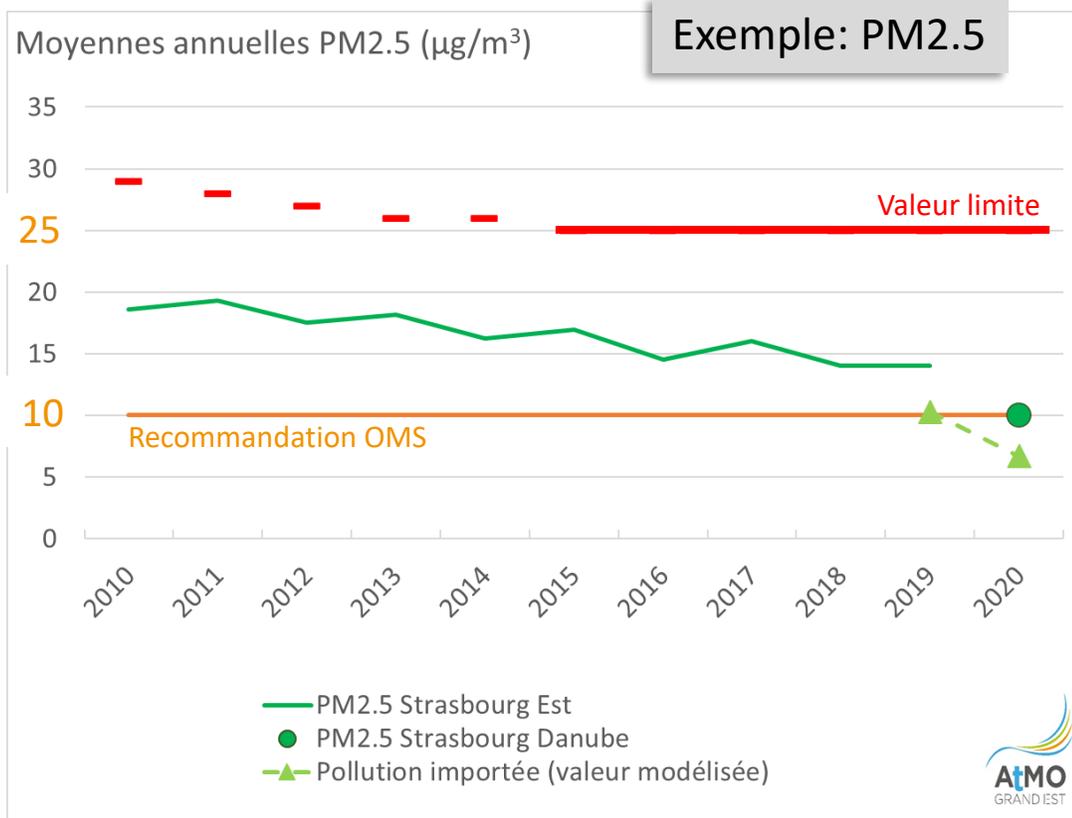
2020, année « confinement », tendances à confirmer : PM 10 proches des seuils OMS



L'évolution des concentrations est liée à l'évolution des émissions

Le transport a un impact local et immédiat plus important que le résidentiel ou l'industrie

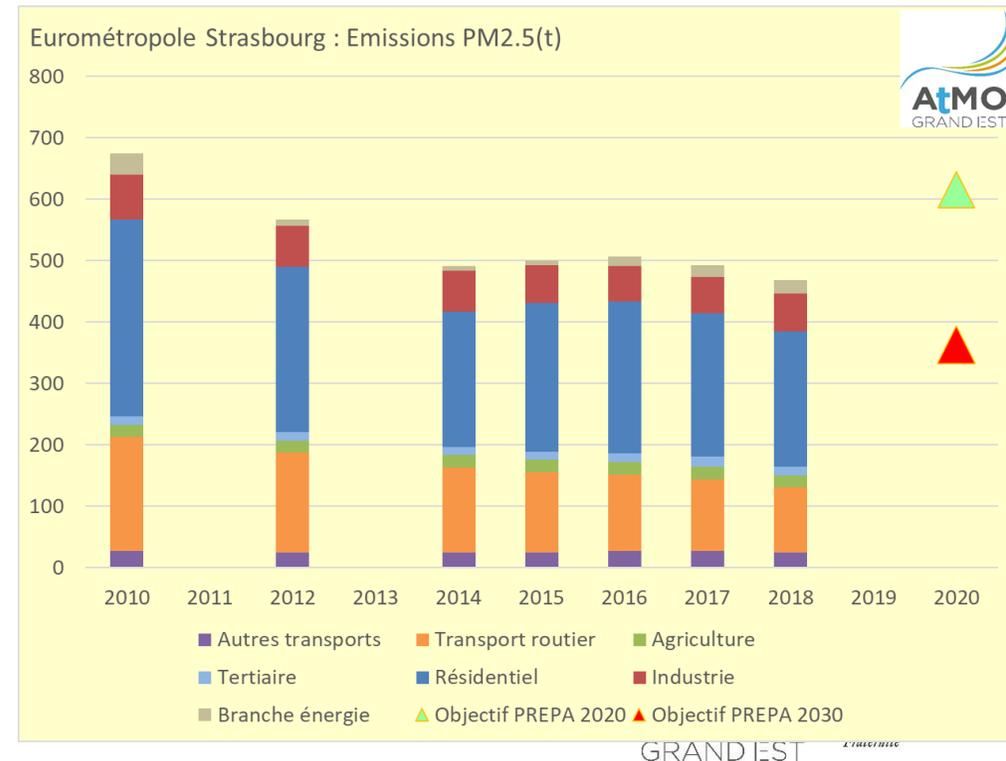
Concentrations dans l'air



Les polluants émis à hauteur d'homme ont un impact immédiat sur les concentrations (mesurées à hauteur d'homme).

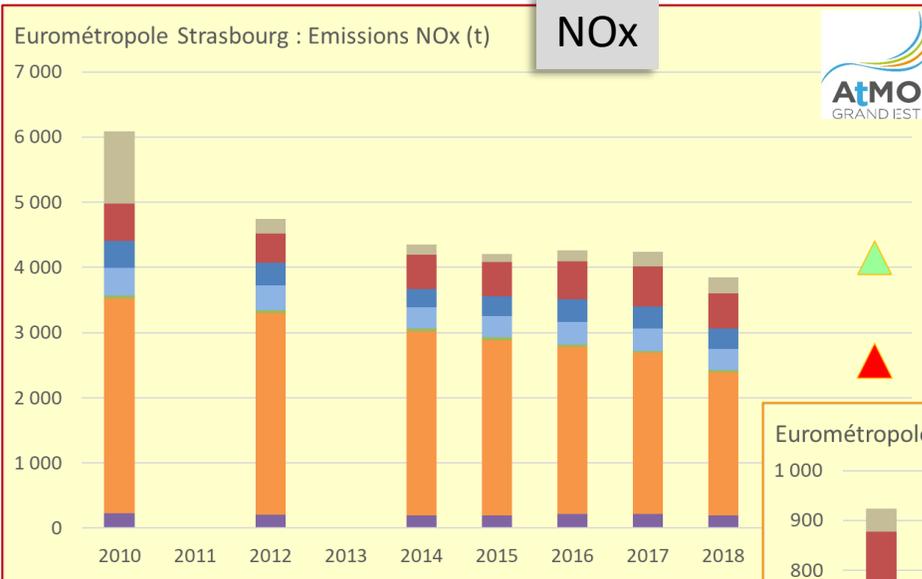
Les polluants émis à hauteur de cheminée peuvent être dilués dans l'atmosphère et ont un impact moins immédiat sur les concentrations locales.

Émissions vers l'air

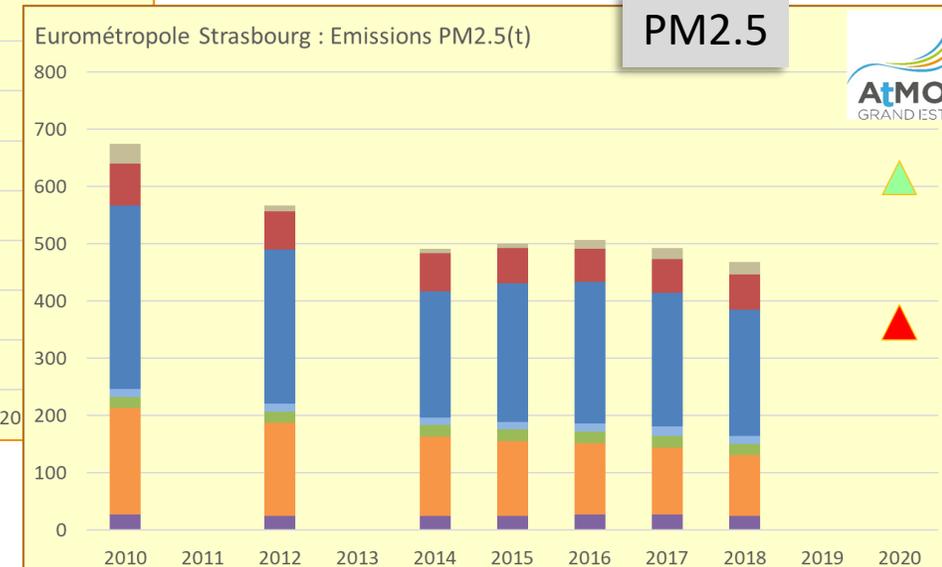
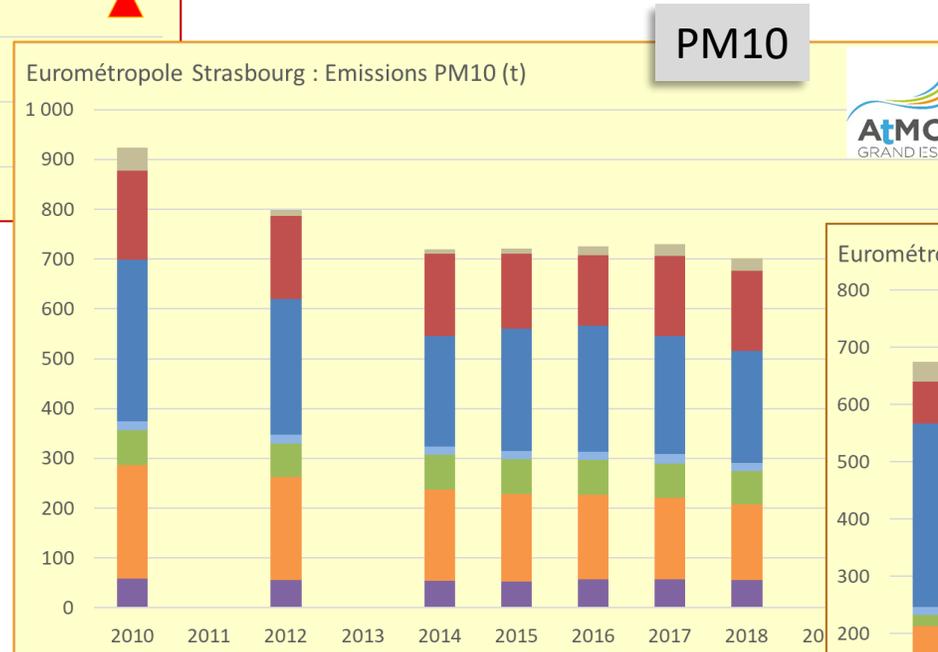


L'évolution des concentrations est liée à l'évolution des émissions

Les émissions ont baissé davantage entre 2010 et 2014 qu'entre 2014 et 2018



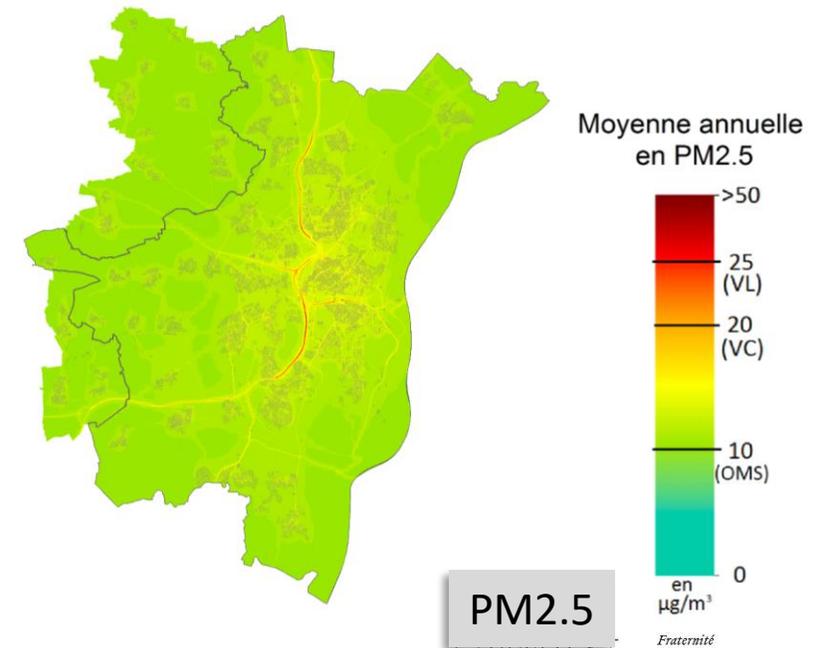
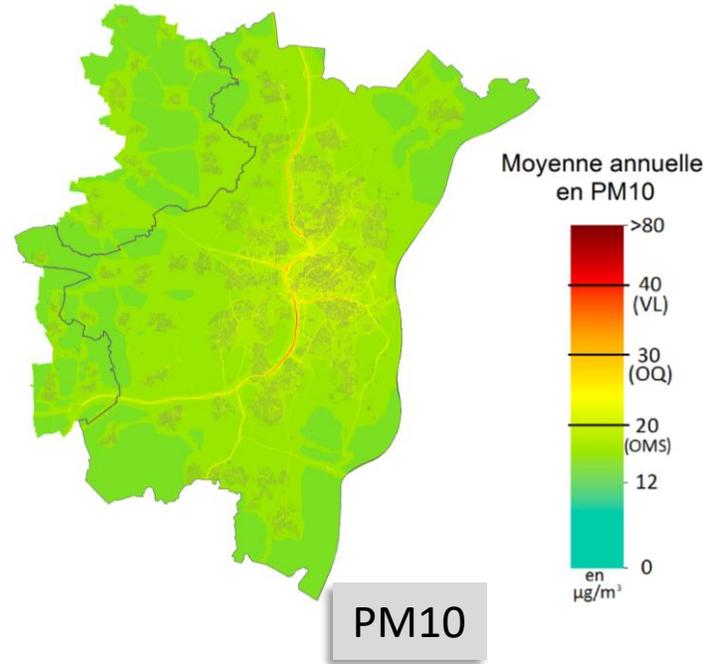
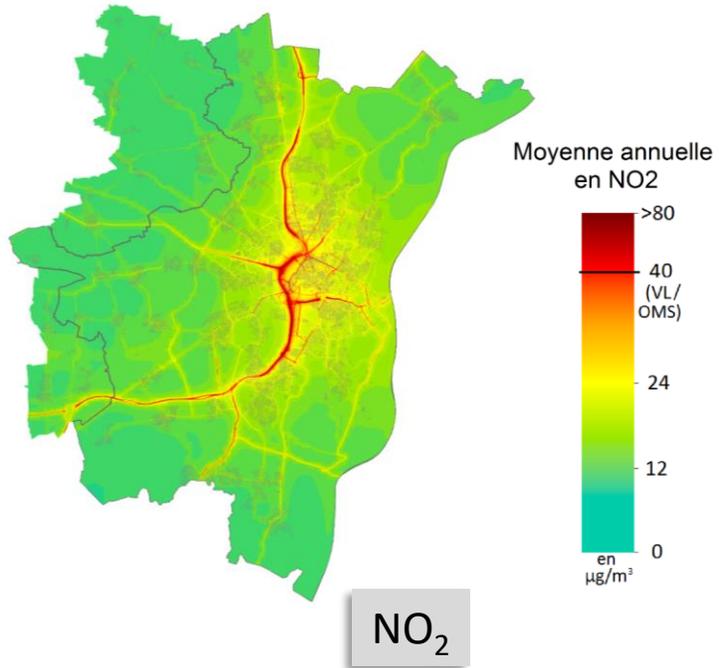
Le PREPA et le SRADDET fixent des objectifs auxquels les émissions du territoire peuvent être comparées.



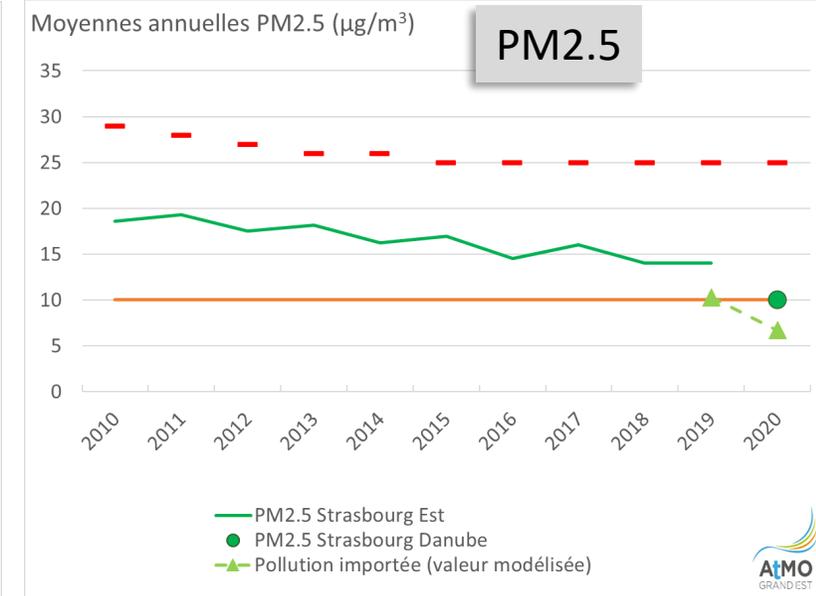
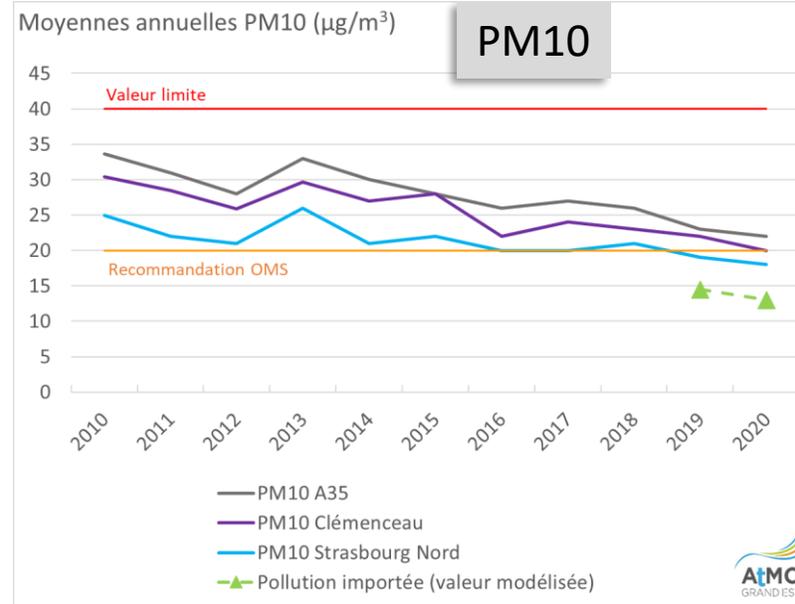
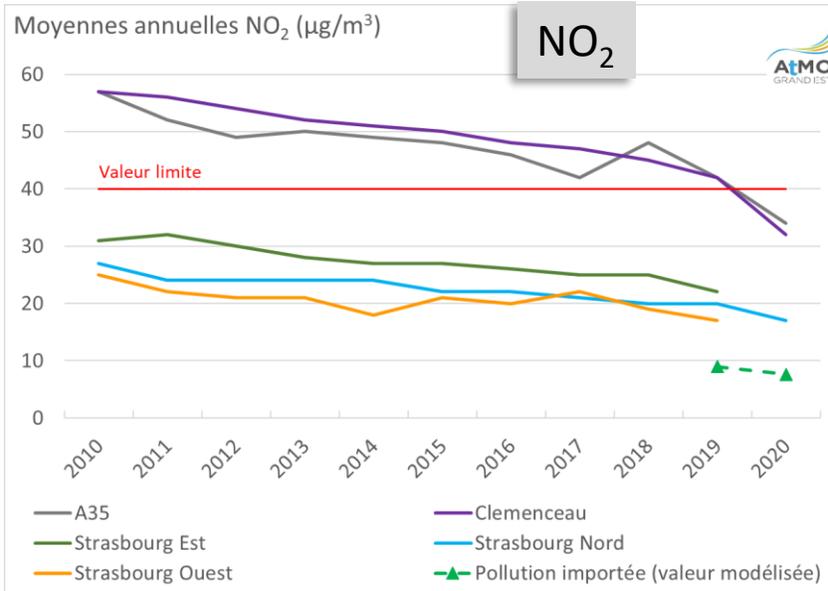
▲ Objectif PREPA 2020 ▲ Objectif PREPA 2030

Les concentrations moyennes annuelles sont + ou – homogènes sur le territoire

Concentrations moyennes annuelles en 2019 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)



Les concentrations sont la somme de la pollution locale et de la pollution importée



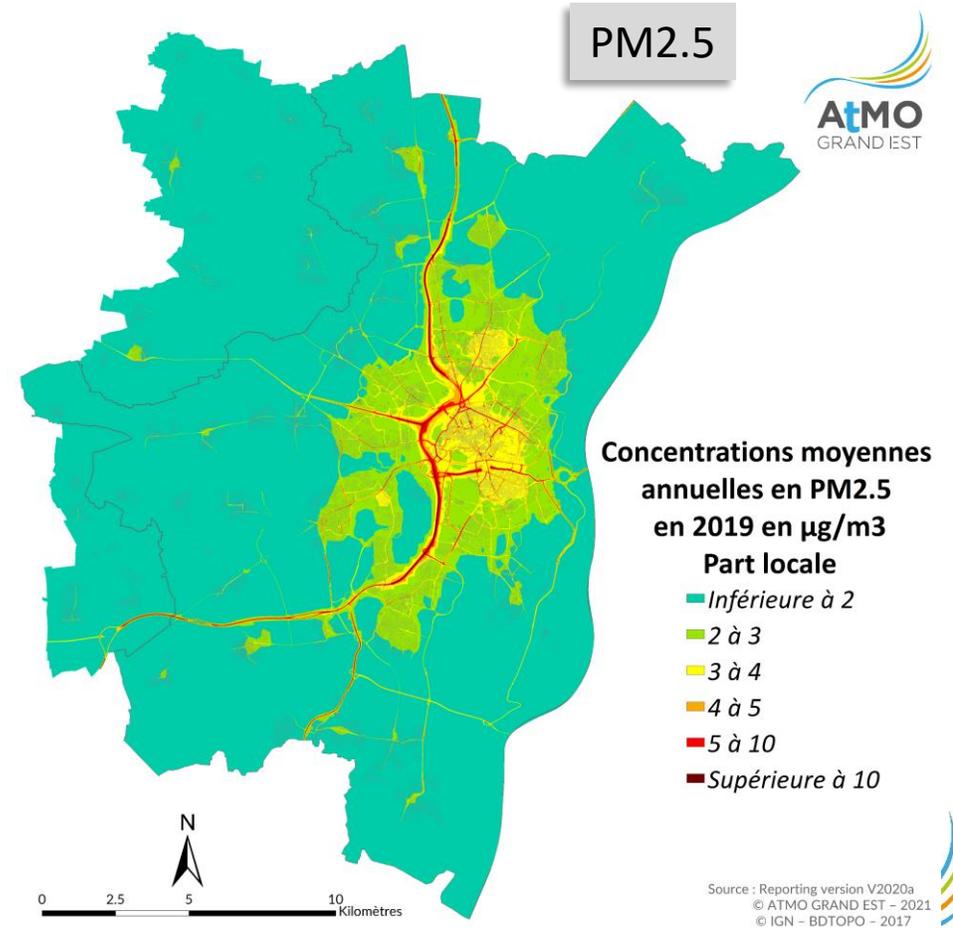
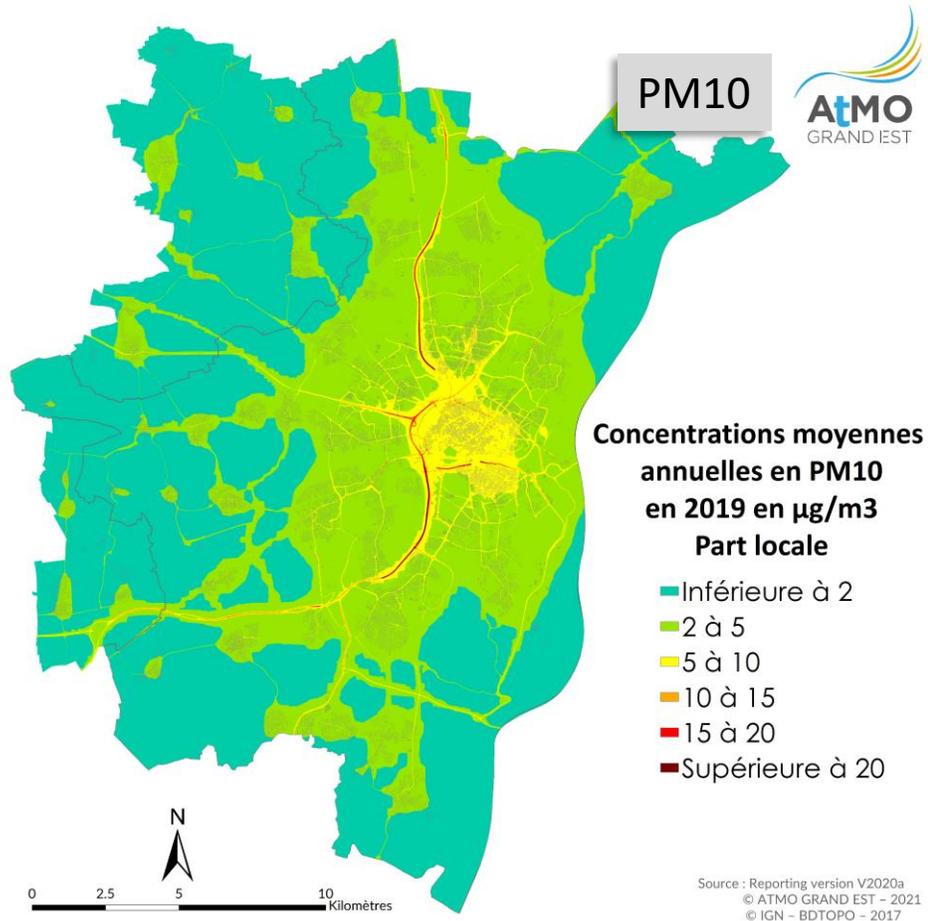
Caractéristiques de la « pollution importée » :

- Une concentration calculée
- La concentration de polluant qui serait présente si les émissions de l'EMS étaient nulles.

La part importée pourrait baisser du fait d'actions mises en œuvre en dehors de l'EMS dans les années à venir.

Poids des émissions locales : Concentrations obtenues si on supprime les imports

Impact important en ville et sur les axes routiers



Les secteurs contributeurs : dynamiques et ambitions des politiques publiques



LA SITUATION

- 1^{er} contributeur pour les NOx (57%),
- 2^{ème} contributeur pour les particules (22/23%) et les GES (34%)
- En cause : le trafic routier – gaz d'échappement mais aussi usures des pneus, plaquettes, remise en suspensions des poussières sur la chaussée

Source des données :



LES DYNAMIQUES EN COURS

- Augmentation des parts modales vélo et transports en commun
- Renforcement continu du réseau cyclable et de transport
- Des solutions alternatives à la voiture individuelle en émergence
- Des flux logistiques mieux encadrés – ZFE-m

- Un usage de la voiture qui reste majoritaire
- Une 2^{ème} couronne relativement à l'écart du réseau armature
- Une tendance vers l'autopartage et le covoiturage encore faible
- Des fonctions logistiques peu structurées et majoritairement dominées par la route

Les secteurs contributeurs : dynamiques et ambitions des politiques publiques



LES AMBITIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

- Poursuivre le mouvement de régulation de la circulation : Circulation différenciée + ZFE logistique et demain, ZFE-m métropolitaine
- Accompagner l'évolution du parc de véhicules
- Devenir 100% cyclable en 2030
- Modifier structurellement le réseau routier : contournement ouest, requalification M35, VLIO
- Développer le fer et le fluvial / structurer les fonctions de logistique urbaine

Les secteurs contributeurs : dynamiques et ambitions des politiques publiques



LA SITUATION

- Un secteur fortement émetteur de particules (34% PM₁₀ et 50% PM_{2.5}) et COVNM (37%) et SO₂ (37%)
- En cause : le chauffage, principalement bois
- 1er émetteur de GES (50%)

Source des données :



LES DYNAMIQUES EN COURS

- Une dynamique de construction soutenue de nouveaux logements BBC compatibles
- Une dynamique de rénovation impulsée
- Un taux de vacance maîtrisé dans le résidentiel et le tertiaire
- Un bon équilibre des stocks en locaux tertiaires

- Un parc résidentiel qui reste énergivore
- Des ménages fortement précarisés par un mode de chauffage particulièrement coûteux (électricité, fioul individuel)

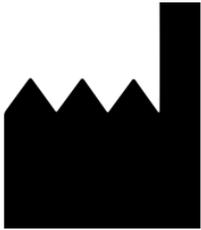
Les secteurs contributeurs : dynamiques et ambitions des politiques publiques



LES AMBITIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

- Poursuivre le remplacement des équipements de chauffage bois: 100% des appareils les plus polluants remplacés d'ici 2030.
- Déployer le réseau de chaleur urbain
- Poursuivre la rénovation du parc (8 000 logements rénovés/an) et produire une offre nouvelle (3000 logements neufs/an)
- Réduire les consommations tertiaires de 40%

Les secteurs contributeurs : dynamiques et ambitions des politiques publiques



LA SITUATION

- 1er émetteur de SO₂ (34%) et COVNM (45%)
- En cause: les activités de combustion, l'utilisation de peintures et solvants, la manutention de céréales, les activités de construction.

Source des données :



LES DYNAMIQUES EN COURS

Des transformations profondes :

- fermetures
- amélioration des process de fabrication
- emploi de technologies moins énergivores et développement de l'écologie industrielle
- croissance des activités de services et des secteur de pointe
- structuration des activités autour de sites stratégiques – avec deux sites à enjeux pour la QA : la zone portuaire et celle de l'ancienne raffinerie de Reichstett

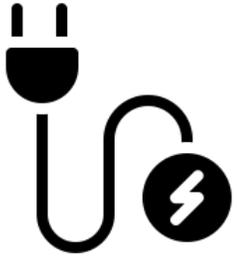
Des actions centrées sur les principaux sites émetteurs

- renforcement des contrôles des installations ICPE- 10 établissements soumis à APC pour les mesures d'urgence
- développement de l'écologie industrielle sur la zone portuaire

LES AMBITIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

- Poursuivre les contrôles
- Accompagner les industries dans l'amélioration des process et l'utilisation d'énergies renouvelables moins polluantes

Les secteurs contributeurs : dynamiques et ambitions des politiques publiques



LA SITUATION

- 17 réseaux de chauffage urbain sur le PPA de Strasbourg
- Responsables de la totalité des émissions de la production d'énergie
- Un incinérateur des OM (Sénerval)

Source des données : 

LES DYNAMIQUES EN COURS

- Un verdissement du mix énergétique des réseaux de chaleur autour de la biomasse
- Une dynamique d'extension des réseaux de chaleur comme vecteur de consommation d'énergies renouvelables et de récupération

- Des chaufferies biomasse objet de critiques sur leur impact environnemental global
- Des résultats des actions de prévention des déchets à consolider

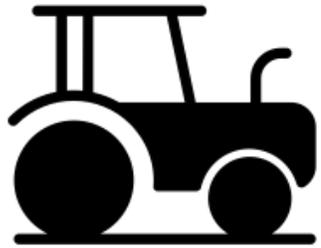
Les secteurs contributeurs : dynamiques et ambitions des politiques publiques



LES AMBITIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

- Poursuite du développement des réseaux de chaleur en développant la part des EnR&R sur les réseaux, de 30% (2018) à 75% en 2030, 100% en 2050 - objectif de 109 000 équivalent-logements raccordés en 2030 contre 48 000 (2018)
- Développement du bois énergie et de la géothermie pour un mix 100% EnR&R des réseaux de chaleur
- Développement de la production de biométhane pour injection au réseau de gaz
- Un objectif de réduction de moitié de la production d'OMr à 2030 (par rapport à 2010), tarification incitative

Les secteurs contributeurs : dynamiques et ambitions des politiques publiques



LA SITUATION

- 1er émetteur de NH₃ (70%) et incidences importantes sur les émissions de PM₁₀ (10%) ainsi que les émissions de phytosanitaires
- En cause : les engrais azotés au sein d'une agriculture dominée par les grandes cultures (3/4 des émissions d'ammoniac dues à la fertilisation minérale et un quart à l'élevage)

Source des données :

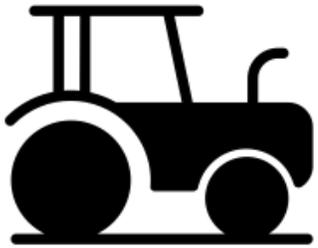


LES DYNAMIQUES EN COURS

- Un monde agricole de plus en plus sensibilisé à la question (chambre d'agriculture, projet RePP'Air)
- Des pratiques qui évoluent : réduction des quantités de fertilisants, adaptation aux conditions météorologiques, réduction des temps de traction, etc.
- Des procédés innovants à l'essai: enfouissement des engrais organiques, inhibiteurs chimiques

- Risque de contradictions dans les orientations données : réduction des tractions pour limiter les émissions de PM et développement du désherbage mécanique pour réduire l'utilisation des produits phyto
- Coût des techniques développées et la capacité du monde agricole

Les secteurs contributeurs : dynamiques et ambitions des politiques publiques

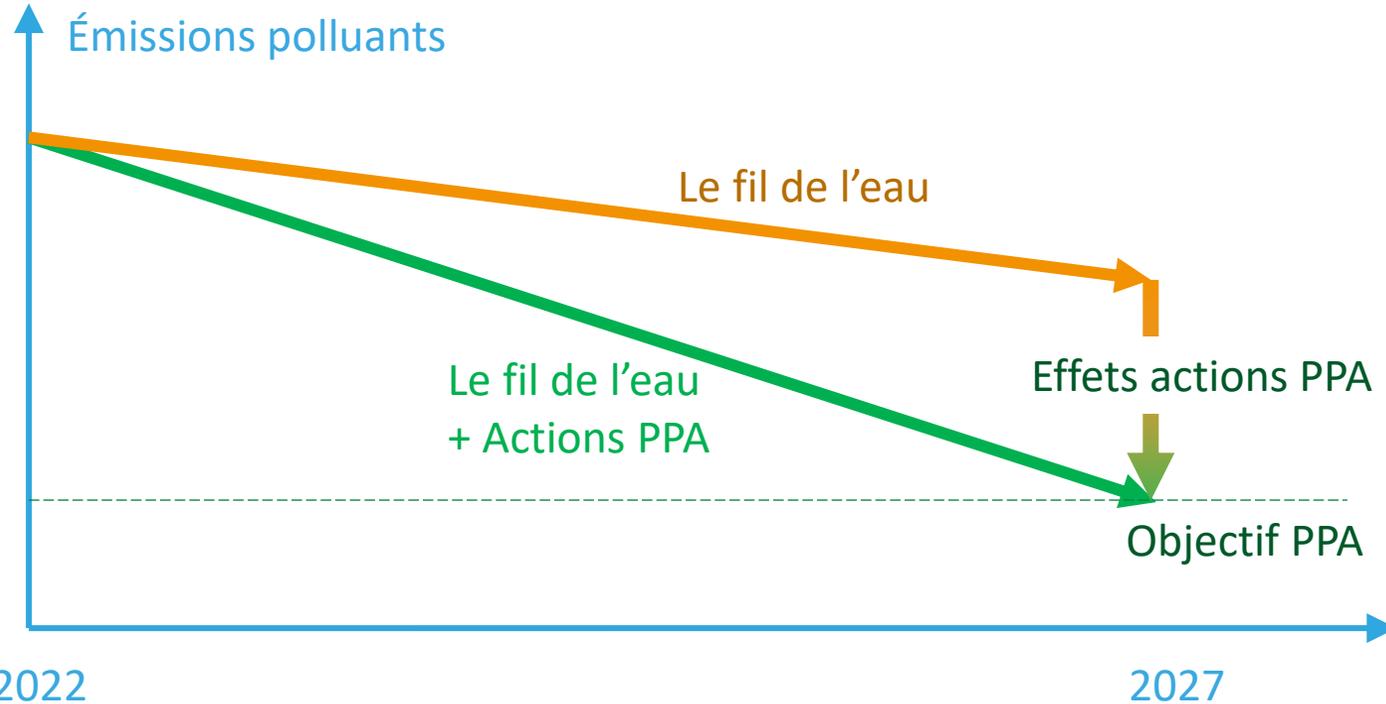


LES AMBITIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

- Politique de transition vers le bio et le raisonné portée par l'EMS
- Accompagnement de la Chambre d'agriculture à l'évolution des pratiques
- Développement de la recherche appliquée sur les techniques culturelles par les industriels

Le fil de l'eau : une approche pour évaluer ce qui se passe si aucune action PPA

Comparer les concentrations 2019 avec les concentrations en 2027 sans « actions PPA »



Hypothèses du fil de l'eau

- Les concentrations importées sont constantes.
- Les émissions du résidentiel/tertiaire baissent de 5 %.
- Les émissions du trafic baissent du fait de
 - Modifications du réseau routier
 - Évolution du parc de véhicules
- Les émissions des autres secteurs sont constants

Baisse des émissions du transport entre 2019 et le fil de l'eau 2027

NO _x	- 56 %
NO ₂	- 58 %
PM10	- 17 %
PM2.5	- 25 %

Les concentrations diminueront surtout le long des axes routiers entre 2019 et 2027

Le choix des hypothèses du fil de l'eau mettent en évidence l'importance du trafic

NO₂

PM10

PM2.5

Différence entre 2019 et 2027

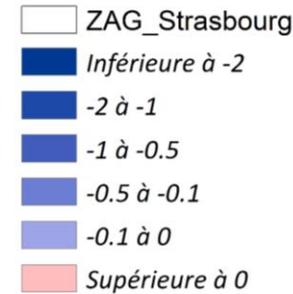
Différence entre 2019 et 2027

Différence entre 2019 et 2027

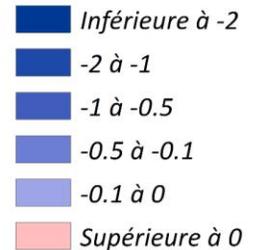
Différence en µg/m³
de concentrations de NO₂
entre 2019 et 2026



Différence en µg/m³
de concentrations de PM10
entre 2019 et 2027



Différence en µg/m³
de concentrations de PM2.5
entre 2019 et 2027



Concentrations annuelles moyennes		NO ₂ (µg/m ³)		PM10 (µg/m ³)		PM2.5 (µg/m ³)	
	Population 2016	2019	2027	2019	2027	2019	2027
EMS	491 400	16,4	14,0	17,1	16,9	11,6	11,5
Strasbourg ville	279 200	20,2	16,5	18,2	17,9	12,3	12,1

Impact sanitaire du NO₂ et des PM si aucune action PPA n'est mise en œuvre

Ces deux polluants sont considérés à effet « sans seuil »

Impact sanitaire = morts prématurées + effets sur le bien être, augmentations des maladies et des arrêts maladies...

Nombre de morts prématurées << Nombre de personnes pour lesquelles il y a effets sur le bien être et/ou augmentations des maladies et des arrêts maladies, etc.

Résultats AIR Q+	NO ₂		PM2.5	
	2019	2027	2019	2027
Tout le territoire EMS	16,4 µg/m ³	14,0 µg/m ³	11,6 µg/m ³	11,5 µg/m ³
Morts prématurées évitées	Environ 24		Environ 5	

Données démographiques/sanitaires (source INSEE 2016)

Population totale	491 343
Population à risque (>30 ans)	291 032
Décès totaux	3770
Nombre de communes	33

Risque Relatif (source : Santé Publique France)

PM2.5 (Pascal et al.)	1,15 [1,05-1,25]
NO ₂ (COMEAP)	1,023 [1,008-1,037]

Outils

Méthodologie	Santé Publique France 2019
Calcul	AirQ+ OMS 2020

Une autre approche : L'abattement des émissions: Que se passerait-il si...

Une information pour aider les réflexions

L'étude d'abattement: une baisse fictive des émissions par secteur économique:

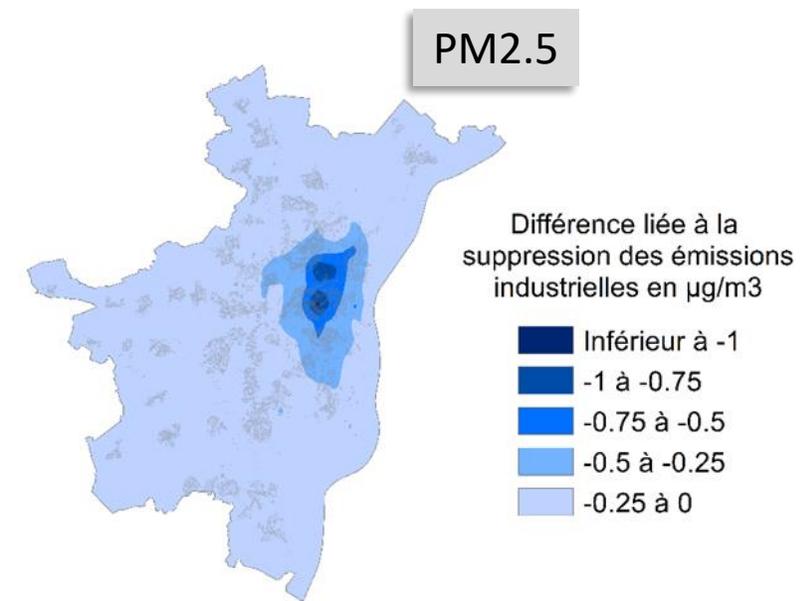
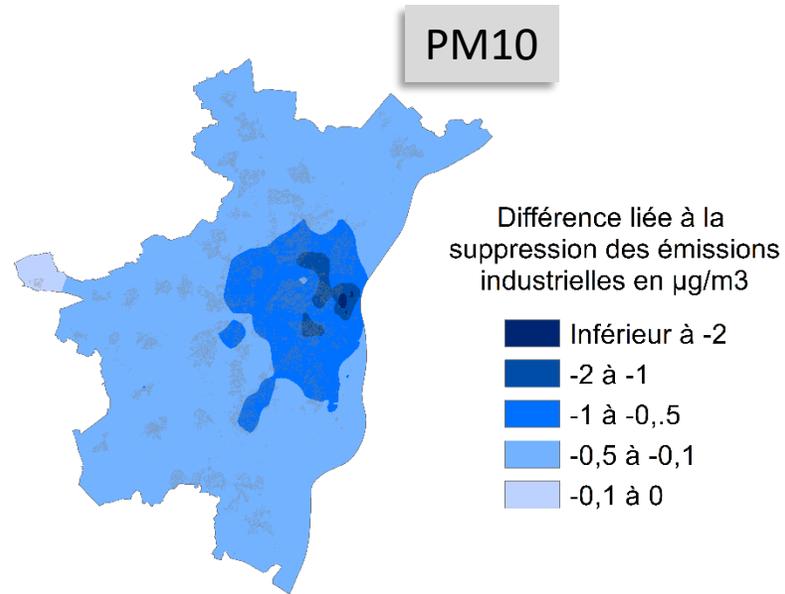
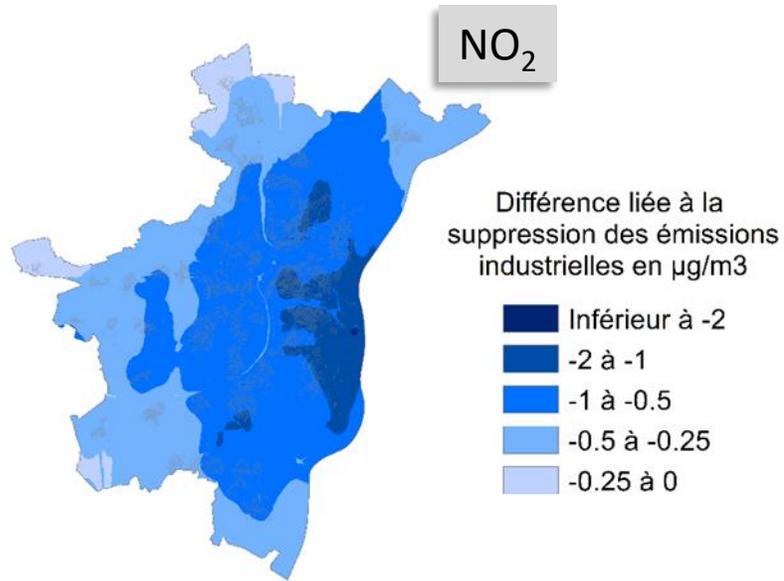
- Baisse des émissions du résidentiel : - 22 %
- Baisse des émissions du secteur industriel : -100 %
- Baisse des émissions du trafic : - 25 et – 50 %

Le confinement, une expérience en conditions réelles :

- Baisse des émissions du trafic:
 - **NO_x** : - 29%
 - **PM10** : - 4%

- 100 % des émissions industrielles => baisses de NO₂ et de PM10 jusqu'à -2 µg/m³

baisses de PM2.5 jusqu'à -1 µg/m³

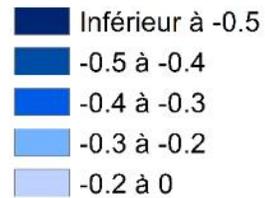


-22 % des émissions du résidentiel et tertiaire => baisses de NO₂ et PM jusqu'à -0,5 µg/m³

Pour rappel: le fil de l'eau a considéré une baisse de 5% des émissions du résidentiel

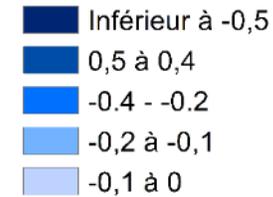
NO₂

Différence liée à la suppression des émissions résidentielles/tertiaires en µg/m³



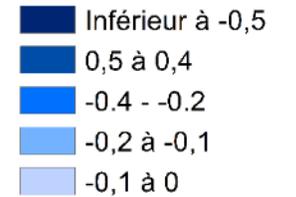
PM10

Différence liée à la suppression des émissions résidentielles/tertiaires en µg/m³



PM2.5

Différence liée à la suppression des émissions résidentielles/tertiaires en µg/m³



**-25 et -50 % des émissions du transport routier => baisses de NO₂ jusqu'à -20 µg/m³
baisses de PM jusqu'à -10 µg/m³**

Pendant le confinement de mars-avril 2020, les émissions du transport ont baissé de 29 % en NO_x, 4% en PM10.

Baisses des émissions
du transport de

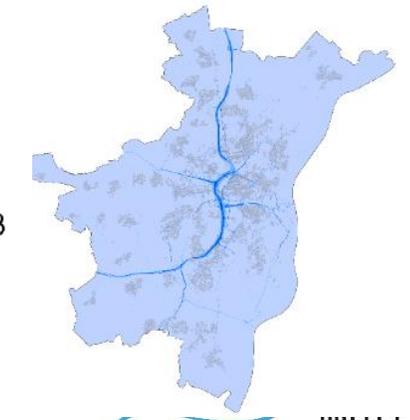
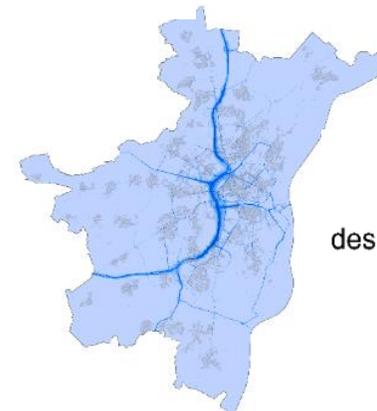
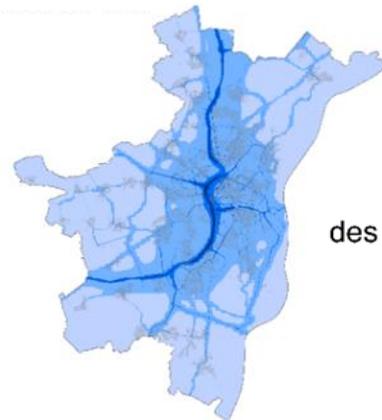
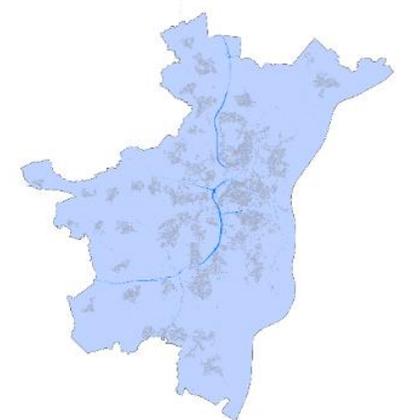
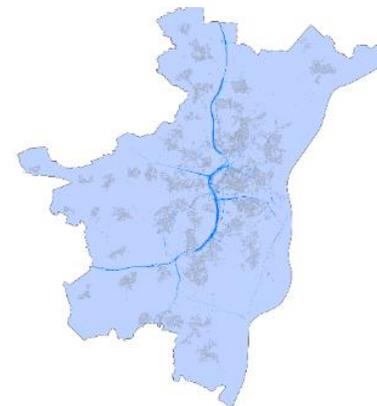
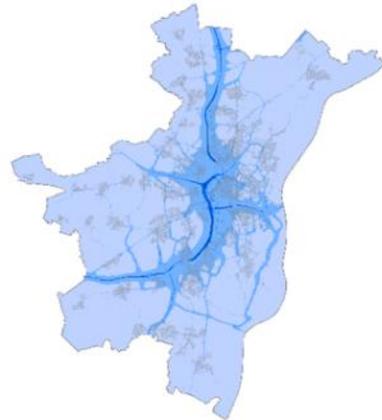
- 25 %

- 50 %

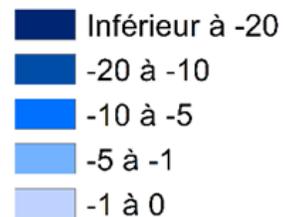
NO₂

PM10

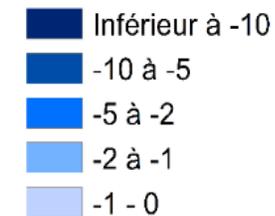
PM2.5



Différence liée à la suppression d'une part des émissions routières en µg/m³



Différence liée à la suppression d'une part des émissions routières en µg/m³



Effet confinement : le NO₂ en baisse, l'ozone en hausse, les PM + ou - stables

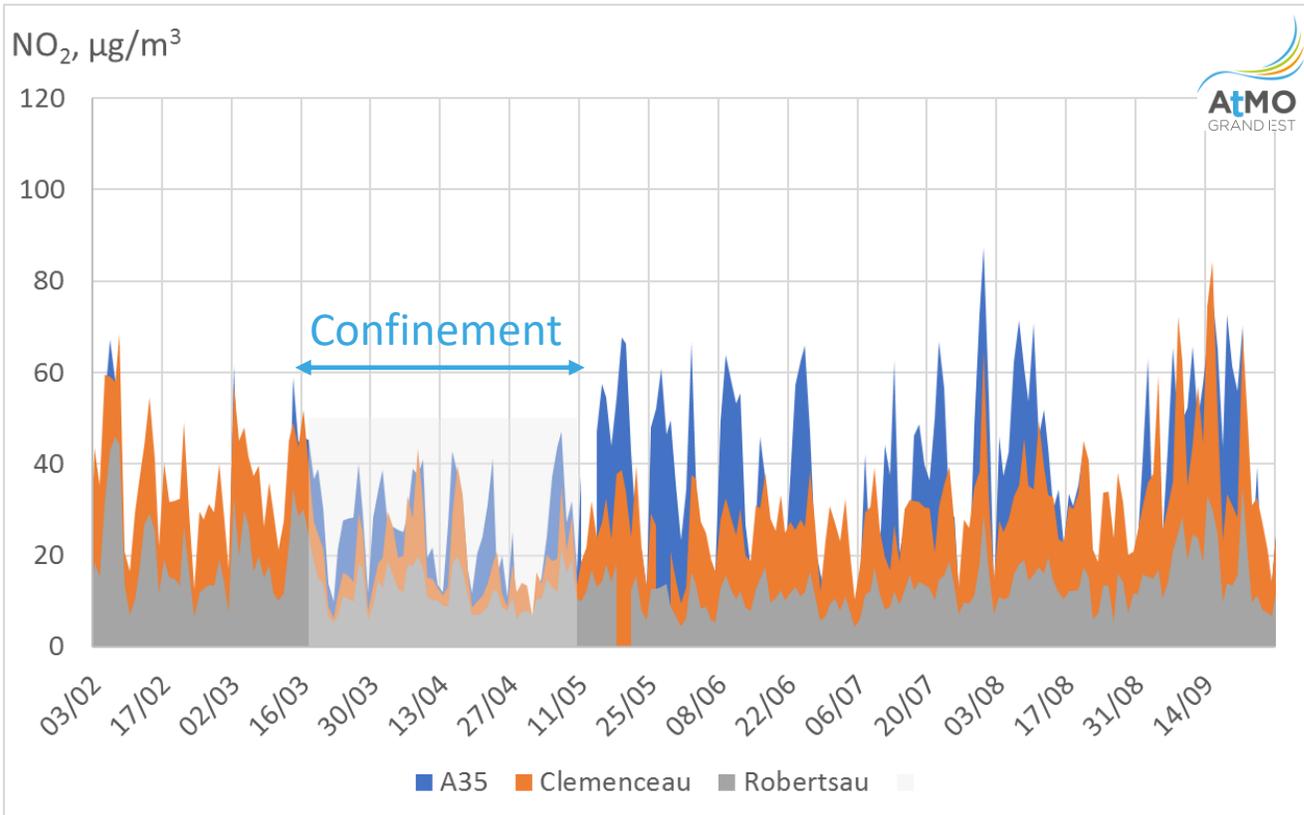
La baisse de trafic de 70 % est au centre des causes de l'évolution de la qualité de l'air

Pendant la période de confinement sur le Grand Est :
Évolution des émissions :

- NO_x : -29%
- PM10 : -4%
- COVNM : -13%
- Gaz à effet de serre : -18%

Évolution des concentrations :

- NO₂ : -40 à -45 % qu'à la même période les 4 années précédentes.
- PM variables en fonction de la météo
- Ozone élevé à cause du beau temps



Quels sont les gains à réaliser pour atteindre les objectifs cibles ?

Comment les écarts interpellent les politiques publiques et la Fabrique des actions ?

Les émissions sont globalement stables depuis 2015 ; comment changer d'approche pour faire baisser les émissions dans les transports routiers, les bâtiments et l'industrie ?

Le scénario du PPA peut-il porter un objectif de réduction des concentrations alignées sur :

- $PM_{2,5}$: $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (contre $11,6 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2019 et $11,5 \mu\text{g}/\text{m}^3$ dans le scénario fil de l'eau) [ligne directrice OMS = 10]
- PM_{10} : $15 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (contre $17,1 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2019 et $16,9 \mu\text{g}/\text{m}^3$ dans le scénario fil de l'eau) [ligne directrice OMS = 20]
- NO_2 : $12 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (contre $16,4 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2019 et $14,0 \mu\text{g}/\text{m}^3$ dans le scénario fil de l'eau)

→ **Veut-on définir un double niveau d'objectifs considérant un périmètre d'action sur les émissions hors polluants importés ?**

Temps d'échanges

La Fabrique des actions : objectifs, modalités

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Faire émerger des propositions• Préfigurer puis construire des engagements
Participants	<ul style="list-style-type: none">• Les acteurs de la mise en œuvre d'actions de réduction des émissions de polluants atmosphériques• Les acteurs de la gestion des épisodes pollués
Modalités de travail	<ul style="list-style-type: none">• Une construction par étapes en groupes de travail autonomes• Un support technique par la DREAL et son AMO ainsi qu'ATMO GE• 3 séquences du partage du diagnostic à la définition du pilotage et des responsabilités
Organisation	<ul style="list-style-type: none">• Inscription sur les différents groupes de travail auprès de la DREAL (C. Pitiot)

Les travaux de la Fabrique des actions doivent permettre de mobiliser les institutionnels et professionnels sur leurs engagements. Ces travaux seront soumis à une **consultation préalable du public** pour avis avant production des arbitrages par l'Etat et ses partenaires dans la révision du PPA.

La Fabrique des actions : objectifs, modalités

Séquence 1	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des constats • Définition des défis à relever. • Définition du périmètre et des enjeux prioritaires des GT à installer
	Livrable : Cadre de mobilisation des acteurs sur les propositions d'actions pour le PPA, soumis à l'avis du public (concertation préalable)
Séquence 2	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des leviers d'actions prioritaires • Proposition d'actions associées à un porteur et/ou des contributeurs • Proposition d'argumentaires pour arbitrages sur les actions
	Livrable : Liste de propositions préqualifiées (identification d'un garant) et hiérarchisation par l'Equipe projet
Séquence 3	<ul style="list-style-type: none"> • Préfiguration de l'analyse multicritères des actions • Construction des engagements autour des actions du PPA révisé
	Livrables : Projets de fiches actions du PPA

La Fabrique des actions : planning

Travaux	Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre						
	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44
<i>Semaine</i>																											
Récapitulatif des instances de suivi																											
CLA																											
Equipe projet																											
					Ouverture de la Fabrique des actions								Hiérarchisation des actions				Présentation analyse multicritère										
Séquence 1																											
Invitation																											
Préparation																											
Animation																											
Restitution																											
Séquence 2																											
Invitation																											
Préparation																											
Animation																											
Restitution																											
Estimation des gains des actions pour sélection																											
Concertation préalable du public																											
Séquence 3																											
Invitation																											
Préparation																											
Animation																											
Restitution																											

INVITATION

Révision du Plan de Protection de l'Atmosphère
du territoire de la Métropole de Strasbourg

**Co-construire un PPA ambitieux :
Quels sont les défis et les objectifs
à relever pour l'amélioration de la
qualité de l'air sur l'agglomération
strasbourgeoise ?**

**La DREAL Grand Est vous invite à participer à la Fabrique des actions pour la révision du PPA.
Cette Fabrique est organisée autour de 3 temps forts de concertation**

Le 1er temps aura lieu

Le Lundi 28 juin 2021 de 14h à 17h

En raison du contexte sanitaire, cet atelier sera principalement organisé en distanciel



**Merci de confirmer votre présence
à l'adresse suivante**
pteqa.stelc.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

avant le 15 Juin 2021



Temps d'échanges

Le *benchmark*, une invitation à la réflexion

Un *benchmark* de quelques actions inédites sur le territoire pour interpeler les acteurs parties prenantes du PPA.

→ **Comment ces actions font-elles écho aux enjeux de la révision du PPA et au contexte territorial ?**

Le benchmark, une invitation à la réflexion

Développement et aménagement du territoire

- Développer des tiers-lieux pour favoriser le travail à distance
➔ *Une action pour accompagner et favoriser les mutations dans l'organisation du travail.*

Leviers	Type de mesure
Urbanisme : imposer dans les documents d'urbanisme la création de tiers-lieux à vocation partagée Développement économique : aménager les tiers-lieux et les exploiter (offre de services pilotée par la collectivité)	<input checked="" type="checkbox"/> mesure réglementaire <input checked="" type="checkbox"/> mesure incitative <input type="checkbox"/> mesure de communication/sensibilisation <input type="checkbox"/> mesure d'observation/surveillance

Le benchmark, une invitation à la réflexion

Accompagnement du changement dans les secteurs contributeurs

Résidentiel/Tertiaire

- Encourager l'utilisation de matériaux moins émissifs dans la commande publique et accompagner la montée en compétences des professionnels – **lien à la révision du SPASER de l'EMS ; action existante PPA : 14. Introduire un critère décisionnel dans les commandes publiques pouvant affecter la qualité de l'air de la zone PPA.**

➔ *Une action pour articuler qualité de l'air intérieur et qualité de l'air extérieur (ozone).*

Leviers	Type de mesure
Commande publique : mettre en œuvre des critères d'analyse des achats au regard de l'impact sur les émissions de polluants (suivi des émissions de polluants générés par les marchés des collectivités et de l'Etat)	<input type="checkbox"/> mesure réglementaire <input checked="" type="checkbox"/> mesure incitative <input type="checkbox"/> mesure de communication/sensibilisation <input checked="" type="checkbox"/> mesure d'observation/surveillance

Le benchmark, une invitation à la réflexion

Accompagnement du changement dans les secteurs contributeurs

Résidentiel/Tertiaire

- Interdire l'utilisation des foyers ouverts comme principal mode de chauffage]
- Interdire l'utilisation des foyers ouverts
- Interdire l'installation d'un équipement de chauffage au bois dont la performance n'atteint pas le label Flamme verte 5 étoiles – **lien avec actions existantes FdR#16 Mise en place d'un fond Air Bois et PCAET : Limiter les émissions liées au chauffage résidentiel au bois**
- Obliger à déposer un foyer ouvert (ou tout appareil de chauffage au bois dont la performance n'atteint pas le label Flamme verte 3 étoiles) lors de la vente d'un bien immobilier

➔ *Une action réglementaire PPA a priori facile à contrôler via les notaires.*

Leviers	Type de mesure
Arrêté préfectoral interdisant l'utilisation des équipements de chauffage au bois les moins performants (art. L.222-6 Code Environnement)	<input checked="" type="checkbox"/> mesure réglementaire <input type="checkbox"/> mesure incitative <input type="checkbox"/> mesure de communication/sensibilisation <input type="checkbox"/> mesure d'observation/surveillance

Le benchmark, une invitation à la réflexion

Accompagnement du changement dans les secteurs contributeurs

Transports routiers

- Développer la micro-distribution de colis (ZFE logistique urbaine) – **lien avec actions existantes VR#03 Accompagner la restriction de circulation dans le centre-ville par la mise en place de centres de distribution urbains et FdR#01 Livraison marchandises en centre-ville (ZFE-m) et PCAET : Mise en place d'une Zone à faibles émissions**

Leviers	Type de mesure
Pouvoir de police : arrêté municipal sur l'accès des véhicules par type et motorisation (CGCT) Urbanisme : aménager des espaces de logistique urbaine pour interconnexion des modes	<input checked="" type="checkbox"/> mesure réglementaire <input type="checkbox"/> mesure incitative <input type="checkbox"/> mesure de communication/sensibilisation <input type="checkbox"/> mesure d'observation/surveillance

Le benchmark, une invitation à la réflexion

Accompagnement du changement dans les secteurs contributeurs

Industrie-Artisanat-Construction

- Promouvoir l'adoption des MTD sur la réduction des COVNM dans les entreprises non soumises à la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielle (IED) – **lien avec action existante FdR#28 Inciter aux investissements dans les installations les + émettrices et action PCAET de l'EMS : Limiter les émissions liées au secteur industriel**
- Développer une charte et une animation de chantiers « air-climat »
- Mettre en œuvre un Fonds Air Entreprises

Leviers	Type de mesure
Accompagnement de projets : mettre en place des outils d'accompagnement des entreprises dans la réalisation de diagnostics, études de faisabilité et dans le financement de projets de réduction de leurs émissions de polluants	<input type="checkbox"/> mesure réglementaire <input checked="" type="checkbox"/> mesure incitative <input type="checkbox"/> mesure de communication/sensibilisation <input type="checkbox"/> mesure d'observation/surveillance

MERCI !

***Nous vous retrouvons le 28 juin
pour le premier round des ateliers de la
« Fabrique des actions »***



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour plus d'informations :

Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air – 5 rue de Madrid, 67300
Schiltigheim - <http://www.atmo-grandest.eu/>

DREAL-STELC – Pôle Transition Énergétique Qualité de l'Air – 14 Rue du Bataillon de
marche 24 – 67050 Strasbourg - <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/>

